

« Les refuges offrent une protection aux femmes et à leurs enfants. Si une victime de la violence familiale vit dans une collectivité qui ne possède pas son propre refuge, nous la conduisons au lieu sûr le plus proche, et cela signifie parfois un refuge dans une autre collectivité, » a expliqué Peter Dudding, directeur des services à l'enfance et à la famille du ministère des Services à la famille.

Le Nunavut compte actuellement cinq refuges pour les victimes de violence familiale :

- Cambridge Bay, hébergement de crise St Michael : 867 983-5232
- Iqaluit, refuge Qimavvik : 867 979-4500
- Kugaaruk, centre de lutte contre la violence familiale : 867 769-6100
- Kugluktuk, centre de crise pour les femmes : 867 982-3210
- Rankin Inlet, refuge de la société Kataujaq : 867 645-2214

###

Renseignements aux médias :

Andres Ibanez
Spécialiste des communications
Ministère des Services à la famille
867 975-7821
aibanez@gov.nu.ca

ᐱᓚᓕᓕᓕᓕᓕ ᓂᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕ ᐱᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕ ᐃᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕ, ᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕ, ᐃᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕ ᐃᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕ, www.gov.nu.ca.
News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on www.gov.nu.ca.
Tuhagtaghat ittut Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani www.gov.nu.ca.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français à : www.gov.nu.ca.